

# cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 57 - VENDREDI 22 JANVIER 2010

## LE MERLE MOQUEUR

Que ceux qui veulent repousser la retraite à 61 ou 62 ans commencent par appliquer cette loi à eux-mêmes.

Il y aurait moins de chômage si nos décideurs s'appliquaient à eux-mêmes les lois qu'ils vont voter pour les autres. ●

## AGENDA MILITANT

→ 23 janvier

Paris Rencontre Forum social sciences et démocratie

→ 23-24 janvier

Assemblée générale de la FASE

→ 25 janvier

Paris Mondialisation, nationalismes et guerres: perspectives féministes.  
L'islam en chine et la place des femmes

→ 29 janvier

Marseille Travailler tue - Ça suffit

→ 30 janvier

Paris OMOS: « moi » singulier et collectif

→ janvier-mars

France Sur les planches

## À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ Le projet fédératif, un caractère hybride à assumer

## Le monde à l'épreuve d'Haïti

**L**a catastrophe qui vient de frapper Haïti nous émeut tous, profondément. Evidemment, par son ampleur et parce qu'elle affecte un peuple pauvre parmi les pauvres, sur lequel se concentrent trop de malheurs: typhons, misère, tremblement de terre et désormais, famine et maladie. Comment vivre, continuer d'avoir de l'espoir quand on est haïtien ?

Aussitôt connue l'ampleur du tremblement de terre exceptionnellement violent et centré sur la capitale de paille Port-au-Prince, il est bien naturel que la priorité des priorités soit donnée au secours, à leur rapidité. On ne peut donc récuser par principe l'importance de l'engagement américain. Il était nécessaire.

Mais il soulève plusieurs questions.

La première tient bien sûr aux motivations et aux suites de cet engagement. Il est peu probable que les GI's s'installent sur l'île. Par contre, il est évident que la compassion n'a pas seule présidé aux décisions politiques de ce débarquement. Barak Obama vient de le dire très clairement: il en escompte un bénéfice politique et donc un gain stratégique. Les Etats-Unis confortent leur place de super-policier et de super-docteur du monde. En comprenant que l'influence passe moins par la guerre que par la présence active et « amicale » sur toutes les scènes du monde, Obama confirme qu'il est un homme de son temps... poursuivant des objectifs de puissance.

La seconde question tient à la faiblesse de l'ONU. A chaque grande catastrophe, la question se repose d'avoir une institution internationale qui pilote et coordonne l'aide, les secours immédiats et les soutiens de long souffle. Dans le chantier indispensable d'un renouvellement de l'ONU, cette dimension ne peut manquer.

Enfin, les Etats-Unis se prévalent de leur mitoyenneté avec Haïti pour intervenir. Mais ils ne sont pas les seuls voisins de l'île détruite. De fait, Cuba a apporté son soutien. Mais il a manqué cruellement de mobilisation de l'espace caribéen et sud-américain. Le Venezuela ne s'est pas montré particulièrement mobilisé. Et les Caraïbes n'ont pas joué de rôle essentiel, incapables de toute façon de compter tant cet archipel n'a aucune unité politique ni poids effectif.

Ce tremblement de terre rappelle qu'il y a quinze jours, les Martiniquais ont rejeté massivement, par referendum, les faibles ouvertures vers davantage d'autonomie. Ce n'est pas une bonne nouvelle. Il faut en comprendre les raisons. Il y a, dans l'absence de perspective commune dans cette partie du monde, sans doute aussi des bouts d'explications.

● CATHERINE TRICOT

# l'empreinte écologique, un outil trop timide

**L'empreinte écologique, indicateur emblématique du développement durable, s'inscrit dans les réflexions sur l'avenir écologique de la planète. Pour l'auteur de l'article, cet outil est nécessaire mais pas suffisant: une certaine déconnexion des problématiques sociales mène à une dilution des responsabilités et à l'individualisation des causes. Résultat: un citoyen du monde seul responsable de sa planète.**

**«... La prospérité de la Grande Bretagne a mobilisé la moitié des ressources de la planète. Combien de planètes faudra-t-il pour un pays comme l'Inde?...»**

**MAHATMA GANDHI À QUI L'ON DEMANDAIT APRÈS L'INDÉPENDANCE SI L'INDE ATTEINDRAIT LES NIVEAUX DE VIE DE LA GRANDE BRETAGNE.**

L'empreinte écologique mesure la demande de l'humanité vis-à-vis de la biosphère en termes de surfaces biologiquement productives de terre et de mer, nécessaires pour fournir les ressources que nous utilisons et absorber les déchets que nous produisons.

La notion d'empreinte écologique s'est depuis quelques années bien ancrée dans la réflexion sur l'avenir écologique de la planète. Sa popularisation par le WWF (Fonds mondial pour la nature) et le GFN (Global Footprint Network) qui est dépositaire de la méthode, et la diffusion annuelle par celui-ci d'un rapport sur l'empreinte écologique des nations, en ont fait un des indicateurs écologiques les plus populaires et les plus cités notamment dans les discours écologiques cherchant à donner une quantification des atteintes à l'environnement. L'ambition de son principal promoteur, le GFN, est d'en faire un des indicateurs aussi couramment utilisé que le PIB, et de compter d'ici 2015 au moins 10 pays gérant leur richesse écologique de la même manière qu'ils gèrent leurs finances. En France, un projet de loi allant dans ce sens, rejeté, a été déposé en janvier 2009 pour réduire l'empreinte écologique de la France par deux. On entend couramment ces formulations saisissantes sur le nombre de planètes

nécessaires pour soutenir le mode de vie d'un Américain ou d'un Européen, respectivement cinq et trois, « prouvant » ainsi l'impossibilité d'étendre ces modes de vie à toute la planète. Cette puissance de la métaphore de l'empreinte, signe d'une marque durable voire irréversible sur l'environnement, a fortement contribué au succès de l'indicateur.

Le but de l'article est de porter à la connaissance les termes du débat critique autour de l'empreinte plus que de présenter celle-ci. Pour une présentation élémentaire et agréable de l'empreinte et de ses résultats, nous renvoyons au rapport Planète Vivante du WWF. Pour comprendre la méthode de calcul, voir un petit livre d'Aurélien Boutaud et Natacha Gondrand « *L'empreinte écologique* ». Le biais critique de l'article ne doit cependant pas être pris comme un rejet de l'empreinte, mais au contraire comme un encouragement à se développer pour répondre aux différentes objections.

## Un recul critique nécessaire

Le succès fulgurant de l'empreinte impose de prendre un recul critique afin de ne pas se laisser emporter par un certain effet de mode. D'une part, une facilité à être communiquée n'est pas une garantie de rigueur et peut amener à certaines confusions ou des abus de langage pouvant parfois plus obscurcir qu'éclairer le débat. Cette notion

est le plus souvent utilisée dans la bouche ou les écrits de personnes ayant une sensibilité écologique forte tendant à interpréter l'indicateur dans son sens le plus favorable, et ayant plus une connaissance des résultats que de la méthode de calcul. Il n'est cependant pas inopportun d'imaginer l'usage d'un tel indicateur aux mains de politiques ou fonctionnaires un peu zélés, les yeux rivés sur l'indicateur lui-même plus que sur le fond du problème. L'exemple type et souvent repris est que les calculs de l'empreinte suggèrent que la déforestation dans un objectif d'exploitation agricole diminue celle-ci. D'autre part, cet indicateur se situe dans le cadre de réflexion plus large du développement durable qui se développe selon le mode particulier du consensus. Celui-ci a l'avantage indéniable d'avancer sur des dossiers, mais à évacuer les modes de réflexions plus conflictuelles, il a le désavantage de filtrer les questions d'une analyse plus radicale. Il est alors intéressant d'étudier les questions qu'on est amené à se poser naturellement en analysant les résultats de l'empreinte par rapport à celles qu'il peut occulter.

## Une portée limitée

La popularité de ce concept peut *a priori* sembler surprenante vu la portée très limitée, reconnue par ses promoteurs, que semble avoir l'analyse par l'empreinte. Ainsi, elle ne prend pas en compte les matériaux toxiques comme le plutonium, les polychlorobiphényles (PCB), les dioxines, les chlorofluorocarbones (CFC), les dommages irréversibles de la biosphère comme les extinctions d'espèces, l'épuisement des ●●●

●●● aquifères fossiles, la déforestation et la désertification. L'empreinte écologique fait aussi l'impasse sur les métaux lourds, l'érosion et la salinisation des sols. **La liste des éléments ignorés par l'empreinte concentre ainsi la majeure partie des problèmes écologiques.** Après plusieurs années de débat, l'empreinte du nucléaire n'est plus calculée. Ne sachant pas comment la mesurer de manière satisfaisante, il a été préféré de l'abandonner complètement plutôt que de fournir des résultats ininterprétables. D'autre part, à peu près la moitié de l'empreinte écologique est due aux émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et explique largement les dépassements écologiques calculés. Or ceux-ci sont déjà bien quantifiés par ailleurs et le dépassement est plus que connu, le calcul indirect par l'empreinte ne nous fournit pas *a priori* plus d'informations. On pourrait se demander alors à quoi sert véritablement une notion aussi limitée.

### Les raisons de son succès

Le succès de cet indicateur a plusieurs origines. En premier lieu, il s'agit d'un indicateur synthétique au même titre que le PIB, indice qui peut se désagréger de la plus petite échelle, l'individu, et se réagréger jusqu'à la plus grande, le monde, en imaginant tout type de subdivisions intermédiaires, par communes, par régions, par pays, par secteurs industriels, par âges, par catégories socioprofessionnelles, etc. Ce type d'indicateur a toujours une place de choix par rapport à l'alternative qui consiste à utiliser une batterie d'indicateurs, solution à la fois beaucoup plus complète mais beaucoup moins maniable et difficile à traduire en objectifs dès que ceux-ci sont contradictoires (ce qui est toujours le cas...). Une seconde raison est sa présentation sous une forme comptable, facilement interprétable, où la demande sur la nature (l'empreinte écologique) est mise en vis-à-vis d'une offre (la biocapacité) permettant d'établir des soldes entre les deux. Si l'empreinte dépasse la biocapacité, il y a ce qu'on appelle dépassement écologique et indique une trajectoire non durable. **Cela qualifie ainsi l'empreinte comme indicateur opérationnel de développement durable.** Et enfin la dernière raison mais probablement pas la moindre, est la

facilité de communiquer des résultats compréhensibles dans le champ politique et au grand public, ce qui de surcroît lui confère des vertus pédagogiques. En effet, la compréhension de ses briques de base est assez élémentaire pour imaginer des travaux pratiques de mesure d'empreinte dans l'enseignement secondaire. La traduction de limites écologiques en termes de surface est beaucoup plus parlante et visualisable que des résultats en d'autres unités physiques

### La gauche radicale n'a pas encore développé des concepts opératoires pour penser l'écologie dans un cadre de dépassement du capitalisme, au-delà d'une dénonciation parfois abstraite de ce mode de production.

comme des masses ou des concentrations sans parler des unités abstraites comme les quantités d'utilité ou de bien-être utilisées en économie.

Origines et développement du concept.

Le concept d'empreinte écologique a été élaboré au début des années 1990 dans le cadre d'une thèse en planification urbaine à l'université British Columbia de Vancouver par Mathis Wackernagel et William Rees. On peut discerner au moins trois origines distinctes qui expliquent ces caractéristiques. En premier lieu, il étend le concept écologique de capacité de charge d'un territoire à nos sociétés industrielles. Ensuite, il fait partie de la famille des indicateurs qui donne une mesure de l'appropriation ou domination de la nature par l'homme. Enfin, il se présente comme un indicateur alternatif au PIB dont les faiblesses et insuffisances sont clairement identifiées dans le cadre des débats sur le développement durable.

La capacité de charge d'un territoire est la population animale maximale qu'un territoire peut supporter. L'empreinte écologique étend la notion de capacité de charge et devient la surface bioproductive nécessaire pour subvenir à une population sur un territoire donné. L'homme pouvant importer les ressources de territoires éloignés, il n'y a pas de limite maximale de population sur un territoire comme pour le cas animal et la capacité de charge ne peut être calculée. Cependant les deux concepts se rejoignent à l'échelle de la planète car alors il n'y a plus de territoires d'où l'on peut importer des ressources. A l'échelle de la planète, nous avons ainsi l'équation suivante, **nos modes de vies sont soutenables**

**si l'empreinte écologique ne dépasse pas la capacité de charge de la planète** (appelée dans ce cadre biocapacité et mesurée en hectares). C'est ainsi que se

rejoignent les deux approches, à l'échelle locale par contre il n'y a pas de relation simple entre les deux. Cependant dans la lignée des recherches initiales de Rees et Wackernagel sur les zones urbaines, on peut

imaginer des expériences mentales représentant la surface urbaine en comparaison avec la surface bioproductive nécessaire pour soutenir la consommation de cette ville comme si tous les approvisionnements dépendaient directement des campagnes environnantes. A titre d'exemple, Vancouver, la ville de William Rees, sollicite pour elle seule une surface aquatique et terrestre 180 fois plus importante que sa surface politique pour soutenir sa consommation, ou autrement dit, si on se représente la ville à l'intérieur d'un cercle, la surface bioproductive appropriée est comprise dans un cercle de rayon huit fois plus grand.

L'empreinte écologique est en partie l'héritière des travaux de Vitousek et autres qui dans une étude en 1986 entreprend de mesurer l'appropriation des produits de la photosynthèse par les humains. Ils concluaient que 40 % de la productivité primaire nette est accaparée directement, indirectement ou disparue à cause de l'activité humaine. Toutefois Vitousek et autres ne prétendaient pas calculer la capacité limite à long terme de la planète pour les humains, puisque cette capacité dépend de la croissance de la population et de la technologie. Néanmoins l'empreinte développe ce concept en fixant de manière prescriptive **une limite à cette appropriation**, qu'elle appelle **biocapacité**. Notons que cette notion d'appropriation n'est pas sans présupposés philosophiques et sous-tend certaines valeurs que nous développerons plus loin. L'empreinte s'inscrit dans la lignée des indicateurs de développement durable conçus pour pallier les déficiences identifiées de l'indicateur classique du PIB. Les ●●●

●●● critiques majeures adressées à celui-ci sont le champ qu'il recouvre et l'unité de mesure dans laquelle il est exprimé. D'une part, même dans le meilleur des cas où les ressources environnementales ont un prix, celui-ci est souvent très éloigné du véritable coût social et l'analyse monétaire sous-estime les impacts environnementaux mais surtout ces coûts sont comptabilisés en positif, ce qui constitue une des bizarreries les plus surprenantes du PIB. D'autre part, nombre d'activités qui contribuent au bien-être collectif et à la cohésion sociale ne sont pas prises en compte et dans ce cas, la comptabilité monétaire est totalement aveugle. L'empreinte écologique reste un indicateur synthétique comme le PIB, ce qui lui confère le même aspect pratique et mesure directement notre sollicitation de l'environnement, ce qui le rend beaucoup plus adapté à la problématique environnementale.

A la croisée de ces notions nous arrivons à une définition de l'empreinte écologique qui est **la mesure de la capacité régénérative de l'écosystème qui doit être mobilisée pour fournir à l'économie les ressources dont elle a besoin et assimiler les déchets qu'elle produit.** L'idée de remplacer l'équivalent monétaire de la comptabilité classique par l'équivalent de l'hectare global est de faire apparaître le « budget écologique » dans lequel nous puisons, ce qui est impossible avec la comptabilité monétaire. La quantité de surface disponible et son taux de productivité peuvent être calculés et approchés, ce qui ne peut être fait avec la quantité monétaire qui par construction est posée comme illimitée dans le temps.

### Quelques caractéristiques

Nous présentons ici quelques caractéristiques de l'empreinte qui peuvent surprendre au début. Il est à noter que ces caractéristiques sont parfaitement assumées et motivées par les concepteurs de l'empreinte.

**L'empreinte écologique est un indicateur entièrement anthropocentré.** La

nature n'est pas valorisée en soi comme dans certaines approches écologiques radicales. Ce qui est évalué dans la nature, c'est sa capacité à fournir des services à l'économie. Le calcul de biocapacité se fait sur la quantité de production primaire exploitable par l'homme. Ainsi est exclue une bonne partie de la production primaire nette, par exemple les racines, les ronces, les arbrisseaux. De plus le calcul de biocapacité se fait sur le potentiel maximum de récolte sur une catégorie de sol donnée. Ce qui est évalué, c'est la productivité potentiellement mobilisable à des fins humaines, en optimisant la gestion des sols et en laissant de côté la partie productive non utilisable.

**L'empreinte écologique ne mesure pas les enjeux qualitatifs.** Plus particulièrement l'empreinte écologique évalue les superficies de terres d'une manière quantitative. Cela signifie que le calcul

### Même si un indicateur n'est qu'un indicateur, il prend naissance dans une vision du monde et véhicule à travers lui cette vision.

de l'empreinte écologique suppose que les procédés actuels d'utilisation des ressources sont durables. Ainsi la mesure de l'empreinte écologique tend à s'améliorer lorsque les modes d'élevage et de culture sont intensifs, « puisqu'il s'agit de productions efficaces en termes de surface ».

**L'empreinte écologique est centrée sur le consommateur.** L'empreinte écologique ne compte que la surface terrestre ou aquatique nécessaire aux activités de consommation sur un territoire. Ainsi les activités productives ne sont pas comptabilisées à l'endroit de la production mais au lieu de consommation finale. En ce sens, le concept d'empreinte écologique suit strictement le principe de responsabilité du consommateur, terme introduit dans le contexte des discussions sur la comptabilité des gaz à effet de serre. Ce principe est en contraste avec le principe de responsabilité du producteur qui est la base du protocole de Kyoto. Dans le cadre de celui-ci, seules les émissions de gaz à effet de serre d'une nation sont prises en compte. Ainsi les politiques de réductions ont pour objectif la réduction des émissions domestiques. **Mais la consommation de biens et services importés,** amplifiée par la délocalisation de la production domestique, revenant à

une substitution par importation, **entraîne des impacts environnementaux dans d'autres pays,** et cet aspect nécessite la prise en compte des gaz à effets de serre dus à l'énergie incorporée (énergie grise) dans les flux commerciaux. C'est pourquoi l'empreinte écologique adopte le point de vue extrême de ne comptabiliser que les activités de consommation.

### Le cadre comptable de l'empreinte

L'empreinte écologique est opérationnelle à l'intérieur d'un cadre comptable. Le calcul et la présentation des résultats sur l'empreinte se fait dans des tableaux à doubles entrées comme dans la comptabilité classique, où biocapacité et empreinte constituent les colonnes du système comptable (comme les produits et charges d'un compte résultat classique) et les lignes sont constituées des différents types de sur-

faces. Il existe six grandes catégories de surfaces bioproductives, cinq réelles, pêcheries, champs cultivés, pâturages, forêts, espaces construits, et une notionnelle, la surface CO<sub>2</sub>. Son unité de mesure (ou d'équivalence) est l'hectare biologiquement productif (bioproduit) global. Par surface bioproduit, nous désignons une surface terrestre ou aquatique sur laquelle se développe une activité photosynthétique, ce qui exclut donc les déserts, les océans profonds, les hautes montagnes et les pôles. Par hectare bioproduit global, nous désignons un hectare ayant une productivité correspondant à la moyenne mondiale.

Comme indiqué plus haut, la surface CO<sub>2</sub> est notionnelle et indique la surface de forêt qu'il faudrait pour absorber le CO<sub>2</sub> que nous émettons annuellement, et non pas une surface effective observable à la surface du globe. Cette distinction entre empreinte réelle et notionnelle est évidemment fondamentale et constitue une part importante du débat autour de l'empreinte dans la mesure où celle-ci est constituée pour moitié de l'empreinte du CO<sub>2</sub>.

L'analyse par l'empreinte consiste à établir le solde entre biocapacité et empreinte. L'empreinte peut être supérieure à la biocapacité. Cela exprime simplement que nous ●●●

●●● puisons dans les stocks du capital naturel, par exemple si nous exploitons les forêts plus rapidement qu'elles ne se renouvellent.

### Interprétation des résultats

C'est à l'interprétation des résultats et sur la manière dont on a envie d'utiliser les résultats pour se fixer des objectifs que nous pouvons juger de la pertinence de l'empreinte.

Une des premières difficultés provient de l'utilisation de l'hectare global, unité théorique, souvent mal comprise comme nous l'explique Valérie Boisvert :

*« En réalité l'empreinte écologique ne rend en rien compte de l'inscription territoriale des activités, les besoins en ressources naturelles et en capacité d'assimilation des milieux sont exprimées en hectares théoriques, unité qui n'a guère plus d'ancrage spatial que des flux de matière ou d'énergie. Il ne s'agit pas de mesurer quel est l'espace effectivement utilisé par des activités et des implantations humaines mais d'exprimer leur demande théorique d'un espace standardisé qui aurait une production écologique égale à la moyenne annuelle mondiale. Les interprétations de l'empreinte écologique reposent souvent sur une assimilation erronée de ces hectares fictifs à des hectares réels. »*

Commençons par les analyses à l'échelle globale. Comment interpréter que nous consommons 1,3 planète ? Disant cela, nous exprimons juste autrement que l'empreinte écologique est 1,3 fois supérieure à la biocapacité. Le message de l'empreinte est clair, il y a un dépassement donc cela n'est pas soutenable. Il est intéressant d'étudier les hypothèses implicites derrière ces conclusions. La représentation sous-jacente est un modèle de flux et de stocks représentant le fonctionnement réel des écosystèmes. L'hypothèse implicite du modèle est que l'écosystème est dans une situation d'équilibre global stable dont il convient de ne pas s'écarter, ne serait-ce que temporairement. Mais le dépassement écologique est-il en soi à condamner ? Ne peut-il traduire un passage transitoire d'une situation d'équilibre à une autre avec un mode d'exploitation des terres à un autre ? L'empreinte ne peut répondre à ce genre

de questions, car elle ne dit rien sur les effets cumulatifs ou la réversibilité de notre exploitation des terres.

Passons maintenant aux analyses nationales. La principale utilisation de ces analyses nationales est de repérer les pays débiteurs et créditeurs de biocapacité. En revanche, les comptes de l'empreinte ne permettent pas de faire de distinction entre les pays qui dépassent effectivement leur propre biocapacité et sont en train de dégrader leur propre environnement en puisant dans leur stock de capital naturel et les pays qui sont débiteurs de biocapacité mais qui importent de la biocapacité. En fait, il semble que le dépassement et le crédit de biocapacité ne sont pas liés. Un pays peut avoir

### L'empreinte écologique de la course aux profits ne se calcule pas...

une empreinte inférieure à sa biocapacité mais être cependant en dépassement s'il exporte de la biocapacité. **On voit ici les limites du principe de responsabilité du consommateur qui en l'occurrence déresponsabilise les pays par rapport à leur propre biocapacité.**

### Quels objectifs nous fixe l'empreinte ?

L'empreinte écologique étant un indicateur quantitatif, il est assez implicite que si nous nous fixons des objectifs par rapport à celle-ci, ce sera pour la diminuer. Typiquement, le projet de loi déposé début 2009 fixant comme objectif de diviser par deux l'empreinte écologique de la France entre 2009 et 2025 afin d'atteindre une valeur de 2,4 hectares par habitant. Cependant il y a une certaine confusion quand il s'agit de traduire en action cet objectif de réduction ? En effet l'objectif politique qui sous-tend l'empreinte écologique n'est pas explicite. S'agit-il de « minimiser l'utilisation des terres ou de maximiser la productivité des terres » ? Il est évident que les deux trajectoires pour y arriver sont totalement différentes et correspondent à des projets politiques différents.

Quant aux objectifs locaux, ils sont pour le moins problématiques. D'une part, l'empreinte écologique déficitaire des régions ou villes très peuplées n'est pas un signe de non-durabilité mais le résultat d'une spécialisation des espaces terrestres non

dommageable en soi. C'est une critique de maints auteurs que l'empreinte semble inciter les différents pays à l'autosuffisance écologique, c'est-à-dire à ne pas utiliser plus de ressources environnementales qu'ils n'en disposent. Or, dans ce cas, c'est la spécialisation spatiale et le commerce qui sont jugés, pas le dépassement écologique. D'autre part, suivant le principe de responsabilité du consommateur, seul les

politiques agissant sur la consommation sont en mesure de donner des résultats mais pas les politiques qui agissent sur la production. Or, pour les pouvoirs locaux, les entités

productives peuvent être des cibles d'objectifs politiques beaucoup plus facilement que la consommation privée. Mais comme cela ne peut être mesuré par l'empreinte (hormis pour la production consommée localement), cela limite singulièrement son usage par les pouvoirs publics locaux. Il est à noter cependant que rien n'empêche de calculer une empreinte territoriale mesurant l'empreinte de la production, ce qu'ont déjà fait des auteurs. Le choix du principe de responsabilité du consommateur est bien une question de principe et pas de méthode. Il est probable que dans le futur, les deux calculs existeront conjointement (à noter qu'ils coïncident à l'échelle mondiale) mais il faudra alors faire attention à bien discerner l'un de l'autre.

### Une certaine vision du monde.

L'empreinte écologique est intimement liée à la notion de développement durable et leur évolution est conjointe et se développe selon le même mode consensuel. Le consensus a ses avantages dans la mesure où il est une condition pour que certaines choses avancent, en même temps il a son prix qui est l'évitement des questions systémiques fondamentales, notamment celles du pouvoir et de sa concentration. Même si un indicateur n'est qu'un indicateur, il prend naissance dans une vision du monde et véhicule à travers lui cette vision. Il est intéressant de voir les questions qu'on a envie de se poser quand on utilise l'empreinte mais aussi et surtout celles que l'on ne se ●●●

●●● pose pas. Cela n'empêche cependant pas de voir l'usage qui pourrait être fait de l'indicateur pour répondre à d'autres questions que celles naturellement véhiculées par lui.

L'esprit de cet indicateur s'inscrit pleinement dans les réflexions sur la consommation et la responsabilité individuelles dans les pays développés. Nous consommons trop et nous devons agir sur nos comportements individuels pour aller dans le sens d'une plus grande sobriété matérielle. On ne saurait être plus clair quand on dit que le mode de vie des Européens et des Américains n'est pas généralisable car il faudrait plusieurs planètes pour le faire. Comme on l'a vu plus haut, ces assertions sont pour le moins très approximatives et tendancieuses. Mais là n'est pas la question ici, on voit bien où l'on veut nous amener.

Comme toute réflexion partielle, la question sur la responsabilité individuelle n'est ni vraie, ni fausse par rapport à la question qu'elle pose. Par contre, elle n'est pas neutre dans les réflexions qu'elle induit sur les solutions, et sur les autres questions qui ne sont pas posées.

Le problème que nous discernons dans cette manière de poser le problème est la dilution des responsabilités et l'individualisation des causes. Ce serait l'automobiliste et son éternel penchant pour la voiture qui seraient responsables du réchauffement climatique. Or regarder les choses comme cela revient à privilégier la cause apparente en faisant abstraction de la complexité du phénomène. C'est un raisonnement qui tient de la logique du bouc émissaire d'autant moins dérangeant d'ailleurs qu'il est collectif, où la responsabilité est diluée en autant de coupables qu'il y a d'automobilistes. Or l'automobiliste n'est pour rien dans le zonage en matière d'urbanisme pas plus que l'étalement urbain. Ce n'est pas le quidam qui a décidé de l'implantation périphérique des usines ou des centres d'activités et autres technopoles ou multiplexes alors qu'il habite lui-même une zone mono-fonctionnelle périphérique d'HLM ou de lotissements. En ce sens, la responsabilité individuelle ne peut jouer qu'à la marge sans attaquer structurellement les causes des phénomènes.

Les réflexions de l'empreinte véhiculent un point de vue extrême de la responsabilité individuelle, où l'individu est mis en vis-à-vis

de sa planète sans corps intermédiaires. Ce genre de point de vue a émergé avec la mondialisation et une certaine perte de pouvoir des Etats-Nations. Dans cet état de relative déstructuration ont émergé de nouvelles manières de voir comme le mouvement altermondialiste dans le champ politique ou une éthique de la responsabilité individuelle dans le champ éthique. Les deux ont en commun une mise en vis-à-vis de l'individu et du monde sans corps intermédiaires. De là émerge le concept de citoyen du monde responsable de sa planète. Même si on ne saurait dénier un certain pouvoir de prise de conscience de ce vis-à-vis avec la planète, où les problèmes mondiaux sont abordés de front sans les penser à travers la régulation des Etats-Nations. On peut cependant être un peu sceptique sur cette mise à distance des Etats qui restent malgré tout les principaux lieux de pouvoir où l'on peut agir. Il n'y a qu'à regarder les usages popularisés et ludiques de calcul individuel sur internet de sa propre empreinte écologique, avec les recettes habituelles sur comment diminuer celle-ci, consommer mieux, prendre moins sa voiture, boire l'eau du robinet, etc. Les solutions structurelles envisagées ne le sont que sous l'angle de la technique et des comportements et pas de la remise en cause du système.

De notre point de vue de militants qui dénonçons sans cesse la responsabilité du capitalisme dans la dégradation environnementale de la planète, nous pouvons trouver les analyses par empreinte un peu courtes. Il n'y aura pas moyen de trouver où se niche l'exploitation capitaliste dans nos calculs d'empreinte, et nous n'y verrons essentiellement que la responsabilité des consommateurs. L'empreinte écologique de la course aux profits ne se calcule pas.

### Conclusion

L'empreinte écologique est devenue un indicateur un peu emblématique du développement durable. Il nous interpelle de la même manière que beaucoup de réflexions autour du développement durable, qui se forme dans un espace relativement consensuel, hors de la conflictualité politique habituelle, et qui peut se traduire par des outils opérationnels, que ce soient les marchés d'émissions ou les taxes pollueurs payeurs. D'un côté, ces concepts et outils nous intéressent car ils abordent de front les problématiques écologiques, d'un autre côté, ils nous agacent par leur timidité, leur

déconnexion des problématiques sociales, leur tendance à ne pas pointer les vraies responsabilités quand ils ne nous incitent pas tout simplement à regarder ailleurs. En même temps, il serait dangereux de les rejeter car provenant d'un champ de réflexion par essence réformiste. Car quelque part, c'est à peu près tout ce que l'on a aujourd'hui, et il est notoire que la gauche radicale n'a pas encore développé des concepts opératoires pour penser l'écologie dans un cadre de dépassement du capitalisme, au-delà d'une dénonciation parfois abstraite de ce mode de production. Et donc à tout prendre, la notion d'empreinte écologique nous paraît une piste intéressante à étudier et développer car elle attise l'esprit critique sur la place de nos sociétés dans son environnement et ses interactions avec celui-ci. Dans le cadre de politiques publiques qui auraient comme objectif la diminution de l'empreinte, il est à ne pas douter de nombreuses questions qui seraient soulevées qui élèveraient la conscience écologique de nos élus et concitoyens, à condition bien sûr de ne pas faire des valeurs de l'indice l'alpha et l'omega de nos politiques. L'empreinte écologique a une valeur heuristique certaine, mais son mode de calcul et les valeurs calculées doivent être prises avec circonspection. En aucun cas les limites pointées par l'empreinte ne sont des limites biophysiques tangibles et restent largement des constructions de l'esprit et de valeurs associées.

● JULIEN ALAPETITE

### ERRATUM

Dans l'article consacré à L'après-LKP, dans le numéro 56, la signature de Catherine Bottin-Destom au bas de l'interview donne à croire qu'elle est la réalisatrice de cet interview. Seul le chapeau lui revient. Nos excuses à *orange news*, qui ne cite pas l'auteur de l'interviewer. La rédaction.

*Cerises* est édité  
par les Communistes unitaires  
**contact.cerises@gmail.com**  
Noyau: Gilles Alfonsi  
Queues de *Cerises*: Michèle Kiintz,  
Philippe Stierlin, Roger Martelli,  
Catherine Tricot, Arnaud Viviant.

## DÉLICIEUX

L'atelier Culture des Communistes unitaires recommande

### PHILIPPE SÉRANNE CHAUSSE LES PLANCHES



Artiste engagé et utopiste, humaniste et fêlé, Philippe Séranne naît en décembre 2006 simultanément dans un café littéraire parisien et une gare haut-alpine après trente-cinq années d'exils irrésolus entre Amériques,

Afrique et Europe. Arracheur de frontières, pianiste aléatoire et poète par nécessité, il noie son hédonisme compulsif dans le chant lyrique où, parvenu contre-ténor, il se montre à la fois sombre et fougueux, grave et farceur, aérien et langoureux.

Paris étant le centre de toute mondialité, il rode d'abord dans les caves du Connétable, du Magique et de l'Ogre à plumes puis sort de l'anonymat en plein alpage : en mai 2008, après un concert remarqué à Chateauroux-les-Alpes, les éditions Gros Textes publient son premier album *Saltimbanque mondialisé* avec un livret de 80 pages magnifiquement illustré. C'est le point de départ de sa collaboration avec le dessinateur J. Troïanowski, suivi d'une ribambelle de concerts dans les Hautes-Alpes et l'Isère avec le soutien du Fourmidable, scène artistique des pays du Buëch, ainsi qu'à Marseille et même Tourcoing, Vesoul et Budapest.

Affamé de rencontres, il joue en première partie de B. Joyet, P. Henri, Chr. Paccoud, Wally et se produit tour à tour en duo, trio ou quartette. Fin 2008, le cabaret Au Magique lui décerne le 8e prix Armand Babel «auteur-compositeur interprète humoriste comédien». Bien arrimé à sa montagne, le voilà paré pour déverser sur les pianos du monde entier ses valises de pommes tordues et de racines, de lèvres, de roses décollées, de diarrhées de l'homme, de solidarités planétaires, de neige et de cœur qui sort du corps, de silence et même de firmament.

Programme de la tournée  
sur [www.comunistesunitaires.net](http://www.comunistesunitaires.net)

## À TABLE!



## Culture, allons-y!

Une initiative des communistes unitaires

Un atelier-culture est constitué : Appel à participation curieuse, ouverte, critique, constructive...

Il ne manque pas de réseaux professionnels ou militants. C'est par exemple le travail remarquable de l'OCR. On pourrait citer encore Cassandre, les différents syndicats de salariés, de structures, etc. Il ne s'agit donc pas de reproduire les mêmes démarches.

Quel peut donc être le rôle d'un collectif culture et éducation populaire, porté par l'Association des communistes unitaires, mais surtout ouvert à chacun-e?

Si le combat culturel a toujours été présent, avec des formes et des conceptions différentes, dans la «tradition communiste», il s'agit aujourd'hui de refonder une démarche communiste sur ces questions, de réfléchir à ce qui peut être notre apport original dans la confrontation avec d'autres, pour faire rupture avec la marchandisation culturelle visant au décervelage, de pair avec une vision élitiste.

Et cela en mêlant les approches éthiques, anthropologiques liées aux combats d'émancipation et les actes et propositions qui dévoilent un ici et maintenant de notre visée.

Vaste programme...

L'atelier dispose d'une liste électronique de travail, des temps de rencontre seront à prévoir, des productions collectives ou individuelles, textuelles, visuelles, entre autres, pourront nourrir divers espaces : *Cerises*, le site de l'Association des communistes unitaires etc.

**A vous, maintenant ! Vous souhaitez en être ?**

Adressez-vous à [le.eyraud@wanadoo.fr](mailto:le.eyraud@wanadoo.fr)



## Mururoa, mon amour

**L**a semaine dernière un lecteur de *Cerises* m'a interpellé sur la précédente chronique : « Et Tahiti alors ? En parleras-tu un de ces jours ? Il n'y a pas que la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique Sud ! » Sur le coup, je me suis dit : quel rapport ? Et puis en pensant au milliardaire calédonien Jacques Lafleur, j'ai ripé assez facilement sur cet autre ami de Chirac, le Polynésien Gaston Flosse. Le premier, signataire d'une poignée de main médiatisée avec Jean-Marie Tjibaou, a accumulé les défaites judiciaires et personnelles : trois condamnations pour injures publiques, un an de prison avec sursis pour ingérence au compte de son neveu dans un scandale immobilier à Nouméa (Eric Conan in *L'Express*, 6 juin 2002). Le second, ancien président de Polynésie, objet d'une demande de déchéance de son mandat de sénateur, a été déclaré comptable de fait dans le cadre de l'attribution de contrats du cabinet

de la présidence à des élus municipaux et des syndicalistes. Gaston Flosse a donc été condamné à rembourser plus de 231 millions Fcfp puisés dans les caisses du pays. Il devra aussi s'acquitter d'une amende totale de 11 millions Fcfp. Il a bien entendu fait appel ainsi qu'un (petit) tour en prison. Bref, de gros poissons nageant en eaux troubles.

Un pêcheur de l'île kanak de Lifou m'avait de son côté parlé de thons irradiés en provenance, d'après son expérience, de Polynésie. C'était son lien à lui avec les Tahitiens. J'ai fait le rapprochement et me suis surpris à faire le voyage inverse de celui des poissons du lagon – quelques milliers de kilomètres – jusqu'à l'atoll de Mururoa et celui de Fangataufa, son voisin. Voyages, voyages.

Je connaissais l'utilisation pacifique de l'atome. Moins le Pacifique utilisé pour l'atome. Car ces endroits paradisiaques ont eu le privilège d'avoir été transformés de 1966 à 1996 en centre d'essais nucléaires militaires de la France. Bilan : 46 essais aériens (de juillet 1966 à septembre 1974) et 146 essais souterrains (de 1975 à 1996.) Le dernier essai nucléaire militaire a eu lieu, dans les sourires et un brin de nostalgie, le 27 janvier 1996 à Fangataufa. Merci qui ? De Gaulle, Pompidou, Giscard... et Chirac. Toujours lui ! Décidément.

Je me suis posé la question : si le bichon maltais des Chirac avait été exposé aux radiations d'une partie de ces 200 essais atomiques, aurait-il tenu le choc ? En l'absence de données sur le clébard, nous suggérons à Michel Drucker de faire une émission en direct de Mururoa (avec les Chirac)

afin que Madame Bernadette puisse mettre toute sa faconde pour soutirer au peuple des pièces jaunes en faveur des irradiés de l'atoll (dont le personnel exposé du centre d'expérimentations du Pacifique.) Pas le genre d'émission à l'eau de rose, mais à l'eau lourde. Et loin de cette charité où Madame choisit ses pauvres et ses malades.

« Vivement dimanche » pourrait d'abord donner la parole à la défense. Et donc à Marcel Jurien de la Gravière, délégué à la sûreté nucléaire du ministère... de la Défense. Un homme qui aime à se justifier ainsi : « Suite aux essais que nous avons effectués en faisant des puits dans le corail pour rejoindre le basalte, il y a un moment où l'on a considéré que l'affaissement de l'atoll et l'agrandissement des failles n'étaient plus acceptables. Donc nous sommes passés en tir en lagon » (sic). Et le technocrate de poursuivre : « Il y a des failles de 30 à 40 cm de large, on les a augmentées avec les essais, mais elles sont parfaitement suivies » (resic). On le croit sur parole.

L'émission de Michel Drucker pourrait ensuite avoir une vedette mondiale (la plus talentueuse de sa génération, etc.). J'ai nommé l'AIEA ou

Agence internationale de l'énergie atomique. Cet organisme de l'ONU a étudié dans son rapport de 1998 la possibilité d'effondrement d'une partie de l'atoll de Mururoa, dont la souche corallienne a été fragilisée par les tirs, au point de faire apparaître des failles. « Les essais nucléaires souterrains ont provoqué des ruptures de pentes sous-marines sur les flancs des parties sud et nord de la couronne de Mururoa. Les ruptures survenues dans la partie nord sont quelque peu préoccupantes, car le long mouvement de fluage continue. Ces mouvements comportent un risque de glissement de roches carbonatées. Selon l'endroit du flanc où se produirait un glissement, une certaine quantité de matières radioactives pourrait être relâchée dans l'océan. »

L'AIEA pourrait préciser devant les gentils téléspectateurs, les gentils Chirac et le méchant bichon qui mord mémère, que c'est dans la partie nord de l'atoll que le risque d'effondrement est le plus fort, là où ont été effectués les tirs de plus faible puissance et de faible profondeur. Elle pourrait présenter, avec les outils de communication les plus modernes, son calcul de la dispersion des radionucléides. Sans parler du raz-de-marée qui pourrait être provoqué par l'effondrement d'une partie de l'atoll de Mururoa, d'un périmètre de 63 km. Ah ! le « goût sucré des îles nacrées » chanté par Pierre Perret. Tiens, c'est une idée d'invité ! Moins risquée que d'inviter Jane Birkin, capable d'inverser ce vers de Gainsbourg « *Sur mon tropique du Cancer* ». Cancer du tropique, ça ferait mauvais genre pour « Vivement Dimanche ».

● PHILIPPE STIERLIN



**3 juillet 1970. Atoll de Mururoa, essai atomique aérien Licorne**  
 « *Que c'est beau, que c'est beau* », De Gaulle,  
 1<sup>er</sup> essai de Mururoa





## APPEL POUR QUE REGARDS CONTINUE DE VIVRE !

A l'initiative d'Eric Fassin, sociologue, et de Michel Husson, économiste, chroniqueurs de Regards

Porté à force de volonté politique, de désir militant, de curiosité citoyenne et de savoir-faire, *Regards* occupe une place particulière dans la presse et dans la gauche critique. C'est un laboratoire d'idées, un espace de confrontation de différentes cultures et traditions, qui s'intéresse à la marche du monde dans toutes ses dimensions, politiques, économiques, sociales et culturelles.

Aujourd'hui, ce mensuel auquel nous sommes attachés va mal. Concrètement, si *Regards* ne trouve pas 200 000 € d'ici le 15 février, la SCOP éditrice du journal devra déposer le bilan. Une issue que nous refusons d'envisager à ce jour. En un mois, *Regards* doit rassembler les fonds qui lui permettront de survivre puis de travailler aux conditions de la pérennisation du titre. Nous lançons cet appel à contribution pour que cette période difficile s'achève par une relance du journal. **Il y a urgence.**

### Premiers signataires :

- Christophe Aguiton (chercheur et militant syndical) -
- Nicolas Bayart (éditions le passager clandestin) -
- Julien Bayou et Manuel Domergue (Jeudi Noir) -
- Eric Beynel (Union syndicale Solidaires) -
- Paul Bouffartigues (sociologue) - Laurent Cantet (réalisateur) - Thomas Coutrot (coprésident d'Attac) - Michel Dreyfus (historien) -
- Didier Eribon (philosophe) - Isabelle Garo (philosophe) - Laurent Hazgui (photojournaliste) -
- Samuel Johsua (revue *Contretemps*) -
- Jean-Christophe Le Duigou (CGT) -
- Jeannette Habel, universitaire - Daniel Le Scornet (vice-président de l'Appel des appels) -
- Frédéric Lebaron (revue *Savoir/Agir*) -
- Olivier Le Cour Grandmaison, universitaire -
- François Longéras (Directeur général de l'EMI-CFD) -
- Philippe Mangeot, (revue *Vacarme*) -
- Gustave Massiah (président du CRID) -
- Serge Portelli (magistrat) - Jack Ralite (sénateur de la Seine-Saint-Denis) -
- Jacques Rancière (philosophe) -
- Denis Sieffert (directeur de *Politis*) - Robert Terzian (*La Marseillaise*) - Aurélie Trouvé (coprésidente d'Attac) ...

La rédaction de Cerises vous transmet cet Appel à soutien de Regards, ainsi que le courrier aux lecteurs, et vous invite à y donner suite. Nous ne voulons pas de la disparition de Regards.

### Griottes en alerte



## L'AVENIR DE VOTRE JOURNAL EST ENTRE VOS MAINS

je fais don de \_\_\_\_\_ € au profit exclusif de **REGARDS**  
et je libelle mon chèque à l'ordre de: **Presse et pluralisme/REGARDS**

### Je précise mes coordonnées

(afin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2010, acquitté en 2011)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Coupon à compléter et à retourner accompagné de votre chèque exclusivement à :  
**Presse et pluralisme, TSA 32649 91764 Palaiseau CEDEX**

Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.	Lorsque vous faites un don de	vous déduisez de votre impôt	il vous en coûtera seulement
	25€	16,50€	8,50€
	100€	66€	34€
	500€	330€	170€